

Définition

La présentation de soi est un genre oral *scolaire* qui permet de communiquer, à propos de soi-même, des informations « sélectionnées » en tenant compte du but de la présentation, du contexte et des connaissances et attentes des destinataires.

Les informations sélectionnées doivent permettre aux destinataires d'identifier/situer la personne qui se présente mais aussi, le plus souvent, de se forger une image – si possible positive – à son propos.

Visée

Se présenter dans le but de fournir aux destinataires des informations permettant d'être identifié-e/situé-e tout en donnant généralement une image positive de soi-même.

Situation de communication

Énonciateur/énonciatrice unique (la personne qui se présente).

Les destinataires peuvent être divers : camarades, correspondant-es, etc. Leurs connaissances préalables et attentes (présümées) définissent dans une large mesure la nature des informations.

Lieu et moment variables.

Réalisation matérielle

Production orale, monologique et monogérée.

Appui éventuel sur des moyens audiovisuels, des photos, des objets que la personne qui se présente considère comme représentatifs d'elle-même, intéressants pour les destinataires et qui soutiennent la présentation.

Contenu

Informations à propos de soi, en partie imposées et en partie choisies, « sélectionnées », en fonction des destinataires.

Ces informations relèvent de catégories « typiques » qui sont dans une large mesure définies culturellement : (pré)nom, âge, sexe, situation familiale, formation, goûts, hobbies, etc. Elles doivent permettre d'identifier/situer la personne qui se présente et, si possible, en donner une image positive. Elles sont essentiellement de trois types : des informations nécessaires, permettant l'identification ; d'éventuelles autres informations imposées par des consignes ; des informations « choisies » par la personne qui se présente et qu'elle souhaite fournir.

Certains éléments matériels (photos, objets, etc.) peuvent également constituer des informations en illustrant, complétant voire remplaçant les informations verbales.

Structure

La structure d'une présentation de soi comporte généralement les parties suivantes :

ouverture : salutations ;

informations « objectives » (nom, âge, éléments du parcours de vie, etc.) ;

informations plus « subjectives », qui enrichissent l'image de la personne qui se présente ;

clôture éventuelle, brève.

Les informations ne sont pas forcément ordonnées de manière stricte, mais elles doivent proposer une organisation cohérente, explicitement marquée.

Textualisation

Séquences descriptives : factuelles (*je m'appelle...*), appréciatives (*j'aime...*), projectives (*j'aimerais...*), parfois énumératives (listes).

Énonciation (fortement marquée) en *je*.

Marques usuelles d'oralité.

Procédés et marques langagières de la communication orale usuelle (coordination, juxtaposition, etc.), respectant néanmoins les normes correspondant à la situation.

Séquences d'ouverture et de clôture.

Langue

Formules de salutations et de clôture.

Temps du discours : présent, futur (*quand je serai...*), conditionnel (*j'aimerais...*).

Temps du récit (système Passé composé/Imparfait) pour décrire certains événements vécus.

Verbes appréciatifs (*aimer, préférer...*).

Conjugaison : 1^{re} personne.

Principes communicatifs

La personne qui se présente est garante de la véracité des informations transmises (= principes d'honnêteté et de sincérité).

Les destinataires lui font confiance.